Volatilité des cours, conjoncture morose, dysfonctionnement de la collecte… Le recyclage français sur le qui-vive

Christophe Palierse November 19, 2026

Si le nickel recyclé profite d'une demande soutenue, la plupart des filières du secteur du recyclage français sont à la peine, voire en souffrance. Deux textes européens à venir suscitent leur inquiétude.



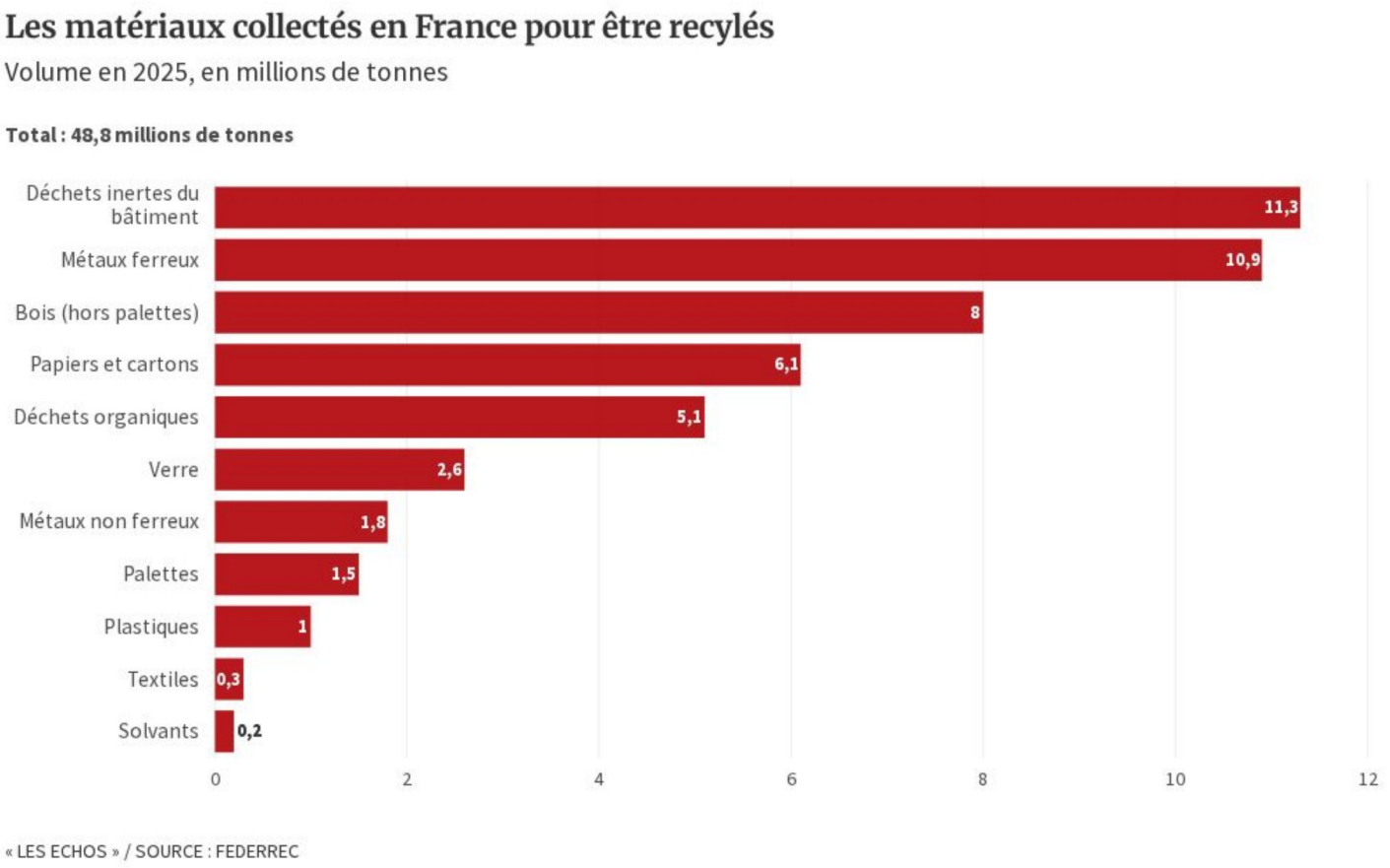
Depuis quelques années, le recyclage des plastiques est l'une des filières les plus en difficulté. (Photo Lucile Deymier/REA)

Publié le 19 nov. 2026 à 11:05Mis à jour le 19 nov. 2026 à 11:20
PremiumVotre abonnement vous permet d'accéder à cet article
« Un bon sens qui se heurte à la réalité. L'utilité du recyclage ne garantit pas sa viabilité. » L'ancien président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable de la chambre haute du Parlement, le sénateur du Doubs Jean-François Longeot, a résumé mercredi le problème de la filière française du recyclage, lors du bilan d'activité de la Fédération des entreprises du recyclage, du réemploi et de l'économie circulaire (Federrec).

Peu réjouissantes, les dernières données de l'organisation font état d'un chiffre d'affaires cumulé en retrait de 2,05 %, avec un total frôlant 11,3 milliards d'euros, pour des volumes collectés augmentant de 2,30 %, à 48,8 millions de tonnes. Le recyclage des déchets non dangereux a légèrement progressé (0,7 %, à 31,3 millions de tonnes), précise Federrec. Et le recul global s'est confirmé cette année selon les premières remontées du terrain.

Trois filières en danger

Parmi la douzaine de filières composant l'organisation professionnelle, « il y a des matières qui vont bien et des situations très difficiles », précise son président François Excoffier. Alors que le nickel et l'aluminium recyclés suscitent toujours autant d'appétit, dans un contexte de hausse des cours, il pointe trois filières de recyclage en danger : plastiques, textile, produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB).



La première reste balayée par des importations massives de matière vierge voire recyclée à bas prix d'Asie du Sud-Est. Bienvenu, l'effet positif de la crise géopolitique relative au détroit d'Ormuz n'aurait « soutenu les cours de certaines résines que pendant deux mois », précise aux « Echos » le directeur général de l'organisation professionnelle, Manuel Burnand.

S'agissant du textile, Federrec déplore « une chaîne de collecte totalement désorganisée ». La suppression de nombreux points de collecte s'est poursuivie en 2026, tandis que la hausse du prix du gazole a été un facteur déstabilisant supplémentaire avec le renchérissement des coûts de transport. Dans ce contexte, il demeure impossible de faire face aux flux de textile à bas prix de la fast-fashion, un casse-tête pour les collectivités locales avec ces vêtements finissant dans les poubelles des ménages et donc les déchetteries.

« D'une bonne intention, on est arrivé à une mauvaise solution »

Ce dysfonctionnement d'une filière REP, dont l'éco-organisme (Refashion) a été vilipendé par le ministre délégué chargé de l'Economie circulaire Mathieu Lefèvre, vaut aussi pour celle des déchets du bâtiment. « En partant d'une bonne intention, on est arrivé à une mauvaise solution », résume le

président de Federrec, qui souhaite « trouver une solution simple » en concertation avec la Fédération française du bâtiment (FFB) et la confédération des artisans et entreprises artisanales du secteur (Capeb). Ces dernières fustigent, depuis 2023 et son lancement, la filière REP PMCB.

Plus largement, la fédération professionnelle des recycleurs plaide la remise à plat de la gouvernance des éco-organismes qui pilotent les filières REP. Elle prône un alignement des intérêts des différents protagonistes et donc une réelle implication des industriels du recyclage.

Enfin, Federrec est d'autant plus mobilisé que l'évolution de l'encadrement européen bouscule son secteur. Tout en saluant le souci de la Commission européenne de défendre la souveraineté continentale en promouvant une réindustrialisation fondée sur une production bas carbone, en musclant une industrie européenne du recyclage, la fédération estime que le recyclage français a aujourd'hui besoin de l'international pour sécuriser son modèle économique.

Superposition de textes européens

Comme le souligne le président de la branche verre de Federrec, Sylvain Hourquebie, « il faut une industrie forte pour que la filière du recyclage se développe ». Autrement dit, pour le sénateur du Doubs Jean-François Longeot : le secteur français doit avoir « la capacité à trouver des débouchés ». Pour l'instant, l'UE n'y suffit pas.

« Notre avenir se joue à Bruxelles. Il y a un enjeu européen considérable et la partie n'est pas gagnée », prévient son président délégué, Jean-François Carenco. Il pointe en particulier « un combat contre la taxation des matériaux exportés ». De son côté, son directeur général, Manuel Burnand, rappelle que le secteur fait face à la superposition d'une douzaine de textes européens depuis 2024.

Ils suivront dans ce contexte de près deux grands rendez-vous dans les prochaines semaines : la finalisation de l'Industrial Accelerator Act, qui vise à dynamiser un « Made in Europe » bas carbone, et le Circular Economy Act.

Christophe Palierse